



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

URSSAF

Question écrite n° 79628

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la nécessité d'améliorer les relations entre les entreprises et les Urssaf, Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. La complexification et l'instabilité de la norme en matière d'exonération et d'allègement de cotisation sociale crée une insécurité juridique pour les entreprises. Parmi les propositions formulées dans un récent rapport parlementaire, il conviendrait de désigner, pour chaque entreprise, un interlocuteur unique dédié au sein de l'Urssaf avec accès à son nom, ses coordonnées et à sa ligne directe. Il lui demande si le Gouvernement entend procéder à cette réforme simple qui pourrait améliorer et simplifier les relations entre les Urssaf et les entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79628

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3531

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)